

SAINT- MARTIN

RELANCER LA BIODIVERSITÉ MARINE DANS LES PORTS ET MARINAS

À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-MARTIN, UN PROJET D'ATTÉNUATION DES IMPACTS LIÉS AUX AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES A ÉTÉ MENÉ DURANT UN AN. ET LE BILAN SE RÉVÈLE PLUS QUE POSITIF.

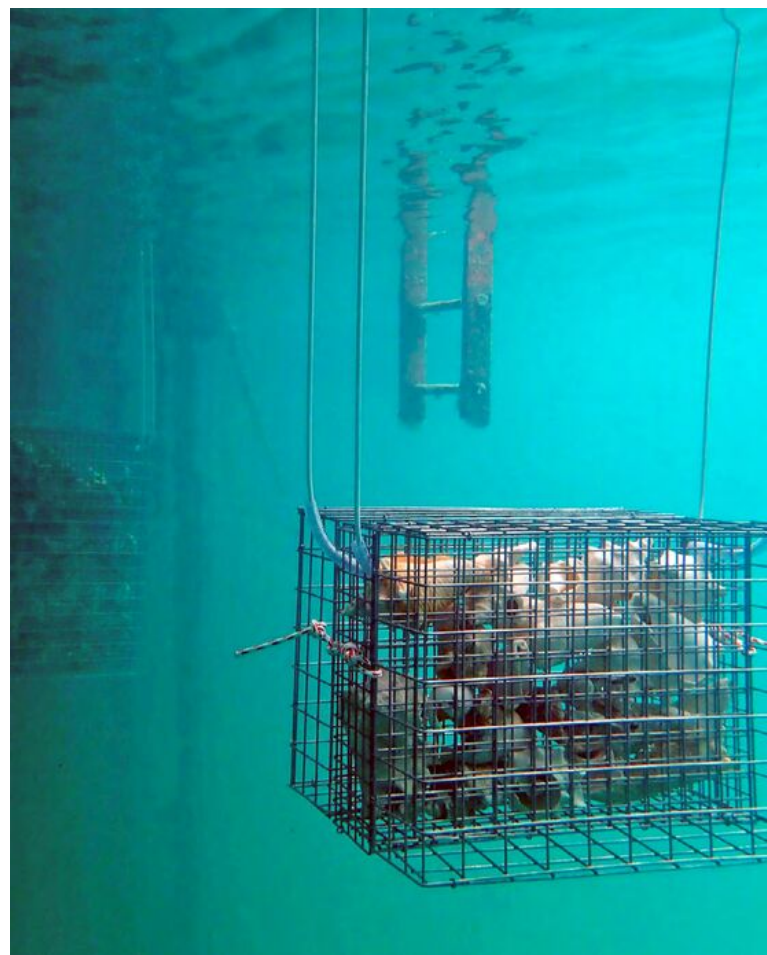
Dans le cadre du plan France Relance financé par l'Union européenne, la Réserve naturelle a obtenu une subvention allouée à un projet pilote de relance de la biodiversité marine. Le concept en est simple : fixer sous les pontons des marinas et sur les quais des ports des habitats écologiques, appelés Biohut© et destinés à offrir de nouveaux abris pour les poissons et autres organismes marins. « *Si dans l'Hexagone ces cages sont remplies de coquilles d'huîtres, ici, nous les avons remplacées par des conques de lambis* », indique Aude Berger, responsable de ce projet au sein de l'association. Une matière locale qui offre des micro-habitats aux juvéniles de poissons.

Une fois les financements obtenus, la Réserve a donc contacté les structures portuaires de l'île pour mettre en œuvre le projet. « *Nous avons reçu un accueil très favorable des trois ports et marinas encore en activité depuis le cyclone Irma et avons installé un total de 40 Biohut©, dont 16 à la marina de l'Anse Marcel, 16 à la marina Fort-Louis et huit au port de Galisbay* », souligne Aude Berger.

Après un état initial destiné à recenser les espèces naturellement présentes dans les marinas et le port,

les plongeurs sous-marins de la Réserve naturelle ont réalisé quatre suivis scientifiques des habitats écologiques durant les 12 mois du projet.

Et lors du dernier bilan, les résultats se sont révélés plus que positifs. En effet, grâce à la présence de ces nouveaux habitats, le nombre d'espèces présentes dans le port et les trois marinas a été multiplié par trois. Quant aux poissons, ils sont 12 fois plus nombreux aujourd'hui qu'il y a un an. Un projet qui a donc un réel effet sur la relance de la biodiversité marine et qui a toutes les chances d'être reconduit.



Habitat artificiel Biohut© de restauration écologique à Saint-Martin.



TÉMOIGNAGE

**LISA BARROT, DIRECTRICE
DE LA MARINA FORT-LOUIS**

« Nous avons accueilli ce projet avec enthousiasme, car il s'intègre parfaitement dans notre démarche environnementale. Les cages ont été installées sans occasionner de dérangement pour nos usagers et ne gênent en rien l'accostage des bateaux.

Les résultats sont plus qu'encourageants et nous permettent de jouer un vrai rôle sur la biodiversité marine locale. D'autant que notre marina bénéficie d'une bonne qualité des eaux et qu'elle héberge déjà naturellement de nombreux poissons et plusieurs tortues marines. Limiter nos impacts est une priorité, mais conquérir de nouvelles espèces ou augmenter le nombre de poissons présents, comme le bilan l'a démontré, est un atout supplémentaire.

Dans le cadre du projet porté par la Réserve naturelle, nous avons d'ailleurs valorisé cette action pilote par l'installation d'un panneau d'information sur le site et déposé un dossier de subvention afin de pouvoir le prolonger pour deux ans. Et dans cette seconde phase, nous développerons des programmes de sensibilisation du grand public et également des scolaires afin de montrer qu'il existe des moyens d'action pour relancer la biodiversité ».

Rédaction : Mariane Aimar

Ci-dessus : vue d'ensemble de la Marina Fort-Louis à Saint-Martin. | Présence de poissons sur les structures Biohut© immergées au large de la marina, dans le cadre du projet initié par la Réserve.



Panneau d'information mis en place à la marina Fort-Louis.